

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA FLLASH DU 4/12/2018

Stéphane HIRSCHI, Directeur de la FLLASH ouvre la séance à 14h30.

### **1- Approbation du relevé de conclusions du conseil du 21/06/2018.**

Le relevé de conclusions du conseil du 21/06/2018 est approuvé à l'unanimité.

### **2- Bilan de la rentrée 2018**

MM Hirschi et Deruy présentent une étude comparative des effectifs étudiants aux conseillers (+ 2.74% 2018/2017).

Effectifs et Parcoursup :

L'arrivée de Parcoursup et notamment au travers de la mise en place de la remédiation en L1 permet de mieux appréhender les évolutions des effectifs étudiants de L1 à la rentrée.

Effectifs et fraude : il est renouvelé le recours aux surveillants lors des évaluations quand les conditions l'obligent afin d'éviter au maximum la fraude.

Il est décidé qu'en cas de plagiat ou de fraude avéré l'étudiant se verra attribuer un « 0 ».

Erasmus/ Campus France :

Il est constaté des arrivées de plus en plus tardives et à l'inverse des départs anticipés pour ces étudiants ce qui perturbe les apprentissages.

Adaptation des pratiques pédagogiques à venir :

La mise en place du NCU devrait faire apparaître des cursus de Licence de 2 ans 3 ans et 4 ans. Une évolution des pratiques et des pédagogies sera nécessaire.

### **3- Présentation du Budget Initial (BI) 2019.**

M. Hirschi cède la parole à E.Deruy afin qu'il présente le BI 2019 (des documents ont été envoyés aux conseillers).

Les conseillers émettent un avis favorable à ce BI 2019.

#### **4- Bilan d'activité et financier des associations étudiantes de la FLLASH.**

Deux associations de la FLLASH : Asso FLLASH et C.Arts.P.Diem ont répondu présent à l'invitation.

Elles ont présenté un bilan de leurs activités. Par contre il leur a été demandé de revoir leurs bilans financiers qu'elles proposeront à nouveau lors du prochain conseil.

#### **5- Tarifs DUFLE 2018/2019**

Des évolutions récentes imposent une correction concernant les Tarifs du DUFLE.

Pour les étudiants en provenance du Vietnam : la maquette pédagogique évolue et passe de 225h à 270h (demande des partenaires) le tarif évolue donc de 1215€ à 1460€.

La FLLASH a accepté de reprendre à son compte le partenariat qui liait jusqu'à cette rentrée l'Ensiame à l'Arapien (association française qui recrutent des étudiants chinois afin qu'ils puissent suivre un apprentissage du français sur notre sol), l'Ensiame ayant jeté l'éponge pour cette année universitaire.

La FLLASH qui n'était jusqu'alors qu'un prestataire de ce partenariat en assurant 180h de FLE sur les 240h dispensées ; s'est donc alliée à l'ISTV qui assurera les 60h de sciences afin d'honorer l'ensemble de la prestation pour 2018/2019 en lieu et place de l'Ensiame.

Le tarif de 5 000€ par étudiants que pratiquait l'Ensiame a donc été repris pour cette année 2018/2019.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

#### **6- Conseil de perfectionnement**

Un conseil spécifique « Conseil de perfectionnement » sera programmé en mars prochain.

Chaque filière devra d'ici là réaliser ces conseils afin qu'une synthèse et des propositions d'évolutions des pratiques soient présentées aux conseillers.

Date à déterminer.

Avis favorable à l'unanimité.

#### **7- Divers : Responsabilités pédagogiques, Présidences et composition des jurys 2018/2019 :**

Les conseillers ont sous les yeux le document.

Quelques modifications mineures sont apportées.

La version amendée est adoptée à l'unanimité.

M Hirschi lève la séance à 18h30.